

TARIFS OCCUPATION DES SALLES COMMUNALES

Applicables à compter du 11 octobre 2010

Adoptés par délibération du conseil municipal en date du 8 octobre 2010

	ASSOCIATIONS LESPARRAINES <u>2 manifestations gratuites par an</u>		PARTICULIERS			PROFESSIONNELS	AUTRES	
	Journée ou soirée *	Forfait journée + soirée	Journée ou soirée	Forfait journée + soirée	Forfait week-end end *	Journée - Demi-journée *	Journée - Demi-journée ou soirée	
Espace François Mitterrand	140,00 €	250,00 €	250,00 €	400,00 €	900,00 €	900,00 € - 500,00 €	180,00€ - 100,00 €	
Salle des fêtes de Saint Trélody	110,00 €	190,00 €	200,00 €	350,00 €	700,00 €	700,00 € - 400,00 €	150,00 € - 80,00 €	
Salles Paul Defol	gratuité							
Salle Vignes Ouidides								

*Journée : de 9 h à 18 h, Demi-journée : de 9 h à 12 h 30 ou de 12 h 30 à 18 h, Soirée : à partir de 18 h

*Forfait week-end : du vendredi 14 h au dimanche soir